

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 50, 47-64 1986,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

PLURIACCENTUATION ET POLYSÉMIE SOCIALE

Josiane BOUTET,
Département de Recherches linguistiques,
Université Paris VII

La lecture des travaux de M. Bakhtine nous montre un homme intéressé par plus d'une discipline et plus d'un problème théorique, soucieux de l'écriture littéraire mais aussi de l'emploi du langage dans les situations ordinaires. Le présent recueil atteste de cette curiosité intellectuelle de Bakhtine. Il ne sera pas question ici pour nous de prétendre dire qui est Bakhtine ou quelle est sa pensée, ni de proposer "notre" lecture de ses travaux. Plus modestement, nous nous sommes attaché à quelques-unes des notions qu'il présente et qui nous ont semblées heuristiques pour l'investigation linguistique; il s'agit de la pluriaccentuation et de la polysémie sociale.

Dans un premier temps, nous présenterons le plus synthétiquement possible ces notions et nous mentionnerons en quoi elles font écho, selon nous, à des préoccupations contemporaines comme celles du linguiste Culioli ou celles des ethnométhodologues. Dans un second temps, nous exposerons notre tentative pour rendre opératoires ces notions qui, dans les écrits de Bakhtine, possèdent un statut théorique; or nous croyons possible de les considérer comme des concepts descriptifs aptes à rendre compte de phénomènes sémantiques présents dans des interactions verbales. Nous le montrerons par l'analyse linguistique d'interactions issues d'un vaste corpus de données orales.

1. Quelques éléments de la théorie sémantique de Bakhtine

La position de Bakhtine sur l'objet de la linguistique a varié; disons brièvement qu'il a semblé hésiter quant à la délimitation de cet objet (voir Todorov 1981: pp. 42 sq.): dans certains de ses textes, et en particulier dans *Marxisme et philosophie du langage*, il pose que la linguistique doit rendre compte des énoncés dans les contextes sociaux de leur énonciation, tandis que dans d'autres textes il admet que cette discipline se borne à étudier les structures des langues en dehors de tout contexte historique et social. Sans entrer plus avant dans ce débat toujours actuel, nous faisons nôtres quelques aspects de la théorie de Bakhtine qui supposent d'accorder une pertinence scientifique à des interrogations sur l'emploi des langues dans leur contexte social, sur la circulation des formes linguistiques

dans des interactions concrètes.

Si l'on s'attache aux énoncés et à leur énonciation dans des interactions concrètes, l'on envisage dès lors l'activité langagière comme une activité signifiante, et l'on met la question de la signification au coeur de la théorie linguistique. Bakhtine aborde cette question en se demandant comment concilier la polysémie des mots, d'un côté, et leur unicité de l'autre; comment rendre compatible le fait que le sens des mots se modifie selon les contextes et le fait qu'il conserve en même temps une stabilité qui seule peut assurer la poursuite et le succès de la communication. Rendre compte en même temps de ces propriétés contradictoires du signe linguistique, tel est l'objectif de Bakhtine, qui propose alors de concevoir l'activité sémantique comme éclatée entre la recherche du "thème" et celle de la "signification". Selon lui, le sens d'un énoncé est produit par l'interrelation entre le "thème", c'est-à-dire la partie mouvante, instable, déterminée par la situation concrète d'énonciation, et la "signification", c'est-à-dire la partie stable, réitérable, et enregistrable dans les dictionnaires.

Dans une interaction verbale, les interlocuteurs cherchent à produire et à comprendre le "thème" des énoncés, c'est-à-dire le sens particulier, ponctuel, irreproductible que prend cet énoncé-là dans cette situation-là: activité que Bakhtine appelle la "compréhension active" et qu'il oppose à la "compréhension passive", celle des philologues par exemple, qui, à travers le décodage des éléments lexicaux et grammaticaux, n'atteint jamais que la "signification". Comprendre un énoncé, en saisir le "thème" suppose qu'on "s'oriente" par rapport à lui, qu'on le replace dans la situation adéquate. *"La compréhension est une forme de dialogue; elle est à l'énonciation ce que la réplique est à la réplique dans le dialogue. Comprendre, c'est opposer à la parole du locuteur une contre-parole"* (*Marxisme et philosophie du langage*, p. 146). C'est dans l'interaction concrète - dans ce que Bakhtine appelle *"la situation sociale la plus immédiate"* - que se réalise et que peut être recherché le "thème" d'un énoncé, c'est-à-dire le sens particulier et unique qu'il acquiert du fait d'avoir été prononcé par un locuteur précis, dans une situation particulière et adressé à un auditeur donné.

Si la notion de signification rend compte de la perma-

nence et de la stabilité du sens des mots et des énoncés, quelle que soit la situation où ils ont été prononcés, en revanche, la notion de thème rend compte de leur variabilité et de leur polysémie. Selon Bakhtine, les mots et les énoncés, dans des interactions concrètes, laissent "entendre" plusieurs sens, plusieurs "indices de valeur", plusieurs "accents", plusieurs "harmoniques": les métaphores utilisées sont nombreuses et toutes concourent à ériger la polysémie en principe constitutif des langues et du langage. Polysémie de nature sociale par laquelle le mot est siège d'une pluralité d'"indices de valeur", d'une pluralité d'"accents" contradictoires. En effet, dans la mesure où communauté linguistique et classes sociales ne sont pas des entités superposables, une même langue est employée par des groupes sociaux distincts, et chaque groupe social n'attribue pas aux signes linguistiques les mêmes valeurs, les mêmes "accents". A la dialogie généralisée, Bakhtine associe la "polyphonie" généralisée: chaque mot, chaque énoncé fait entendre des harmoniques, des accents socialement situés. Citons-le un peu longuement:

"Dans la langue, il ne reste aucun mot, aucune forme neutres, n'appartenant à personne: toute la langue s'avère être éparpillée, transpercée d'intentions, accentuée. Pour la conscience qui vit dans la langue, celle-ci n'est pas un système abstrait de formes normatives, mais une opinion hétérologique concrète sur le monde. Chaque mot sent la profession, le genre, le courant, le parti, l'oeuvre particulière, l'homme particulier, la génération, l'âge, le jour et l'heure. Chaque mot sent le contexte et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense; tous les mots et toutes les formes sont habités par des intentions. Dans le mot, les harmoniques contextuelles (du genre courant, de l'individu) sont inévitables".
(*Slovo v romane*, 1934-35, p. 106; cité par Todorov 1981: p. 89).

Cette diversité sociale du sens des mots et des énoncés, Bakhtine se propose de nous la montrer jusque et y compris dans l'activité mentale des sujets et dans leurs discours intérieurs. Cette activité est déterminée par le milieu social, immédiat et plus large, de telle sorte que l'expression verbale est toujours façonnée par le social, fût-ce l'expression verbale de sensations physiques ou de besoins matériels, comme la faim. L'activité mentale que déclenche une telle sensation varie socialement, et à la faim peuvent être associés résignation et fatalisme, ou protestation, ou revendication active selon le groupe social auquel le sujet appartient et dans lequel il se reconnaît. En conséquence, la forme même des énoncés produits en réponse à une même sensation s'en trouve modifiée; soit qu'un même énoncé

soit prononcé avec des intonations différentes, soit que des énoncés distincts morphologiquement et syntaxiquement soient émis. *"Partout, la situation sociale détermine quel modèle, quelle métaphore, quelle forme d'énonciation serviront à exprimer la faim à partir des orientations intonatives de l'activité mentale"*. (1977: p. 128).

Pour Bakhtine, la diversité des sociétés, leur division en classes et groupes sociaux, sont responsables de la diversité linguistique: les différents groupes confèrent aux mots et aux énoncés des "accents" particuliers, et la pluriaccentuation du signe linguistique qui en résulte constitue un fait de diversité sémantique majeur au sein des communautés linguistiques. La diversité sociale s'inscrit non seulement dans les formes linguistiques que les sujets emploient mais aussi dans l'interprétation sémantique qu'ils construisent de leurs propres énoncés comme de ceux d'autrui.

Dans chaque énoncé, le thème et la signification fonctionnent à la façon de deux forces opposées. La première tend à la pluriaccentuation, à la diversification du sens selon les situations et les énonciateurs. La seconde tend à la monoaccentuation, à l'unification et fonde le sens commun à tous les locuteurs, quel que soit leur groupe social d'appartenance et quelle que soit la situation.

Bakhtine nous propose ainsi une conception dynamique des langues et de l'interaction verbale qui permet de traiter en même temps les propriétés contradictoires des langues et de l'activité langagière (au lieu de les disjoindre): tenir à la fois ce qui est stable dans le sens des énoncés et ce qui est instable et variable, ce qui est commun à tous les locuteurs et ce qui est propre à chaque groupe social, ce qui fonde l'unicité d'une langue et ce qui fonde sa diversité.

2. Actualité de Bakhtine

Dans cette conception dynamique de l'interaction verbale, le locuteur et l'auditeur sont pensés comme des êtres sociaux appartenant à des groupes sociaux spécifiques, ce qui confère, nous l'avons vu, à leurs énoncés des "accents" particuliers. Ces "accents" peuvent se trouver être partagés par ces deux protagonistes de l'interaction verbale, comme dans le cas de communications intra-groupes

sociaux. Lorsque la communication s'établit entre locuteurs de groupes sociaux différents, les "accents" ne sont plus communs ni partagés. Il en résulte un décalage, une non-réciprocité des positions de locuteur et d'auditeur.

Ces phénomènes de décalage sont aussi présents dans les travaux récents de l'interactionnisme symbolique où sont recherchés les mécanismes et les causes de l'"a-synchronie communicationnelle", des malentendus et de la "miscommunication" (voir Gumperz 1982). Des chercheurs comme Hymes et Gumperz ont toujours insisté sur la dynamique des échanges verbaux et sur le fait que les positions des interlocuteurs dans l'interaction ne sont pas symétriques: ce sont les travaux sur les "normes d'interaction" et les "normes d'interprétation" (Hymes 1972; Sacks 1972). Toutes ces recherches concourent à bien établir le fait que les pôles du locuteur et de l'auditeur sont distincts et que les activités de production et d'interprétation ne sont pas réversibles; les causes de ces phénomènes sont le plus souvent imputées à des facteurs culturels sociaux ou ethniques, et rarement à des facteurs proprement linguistiques.

C'est-là à notre sens que réside la spécificité du linguiste Culioli (1983) qui montre comment ce sont avant tout les propriétés fondamentales des langues naturelles qui conduisent à concevoir la communication intersubjective comme un processus approximatif, et à mettre au coeur de la théorie des phénomènes comme l'ambiguïté, la polysémie et le malentendu, et non pas seulement des propriétés extra-linguistiques comme la distance culturelle ou ethnique entre les interlocuteurs, ou le non-partage des connaissances sociales et sociolinguistiques.

Pour Culioli, l'a-symétrie entre les pôles de la production et de l'interprétation est constitutive des langues elles-mêmes et de leurs propriétés, dans la mesure où la relation entre une forme linguistique et son interprétation est rarement univoque; autrement dit, à une même forme linguistique n'est pas associée à l'avance une et une seule interprétation. L'a-symétrie des activités de production et d'interprétation des énoncés repose sur le fait que les énoncés en langues naturelles sont ambigus et plurivoques. Ils le sont non seulement en raison des éléments lexicaux qui sont susceptibles d'être "compris" de façon diverse par les locuteurs, mais aussi, et sur-

tout, en raison des éléments grammaticaux des langues - désinences verbales, prépositions, pronoms, articles, etc. - qui peuvent recevoir des interprétations variées et dépendantes à la fois du contexte linguistique et de la situation extra-linguistique. Selon que les contraintes contextuelles sont plus ou moins fortes, l'interprétation est plus ou moins contrainte, et partant, la marge d'approximation et d'intercompréhension entre les interlocuteurs est elle aussi plus ou moins élevée. Ces caractéristiques des langues naturelles conduisent inéluctablement les interlocuteurs à produire des malentendus, des approximations et à développer des conduites d'ajustement dans la communication.

Les décalages observables entre la production et l'interprétation des énoncés manifestent ainsi des propriétés fondamentales des langues naturelles et de la relation entre les formes linguistiques et leurs interprétations. Selon nous, c'est sur la base de ces propriétés que s'élaborent les phénomènes de pluriaccentuation décrits et repérés par Bakhtine: à la faveur de la non-univocité entre une marque linguistique et sa (ses) valeur(s) se construisent et se diversifient les interprétations sociales.

3. L'analyse du discours

A ce point de notre exposé, le lecteur, surtout s'il est familier des travaux français sur le discours, s'étonnera peut-être que nous ne mentionnons nullement le courant de l'analyse du discours. Pourtant les données sur lesquelles nous nous proposons de travailler représentent à l'évidence des données discursives. Il y a à cela plusieurs raisons que nous allons tenter de démêler.

La plus évidente concerne ce que l'on pourrait nommer la notion française d'analyse du discours. Dans ce pays en effet, et dans ce pays seulement semble-t-il, les études regroupées sous ce nom tendent à une très grande cohérence tant méthodologique que théorique. Plus ou moins unifiées derrière le nom et les travaux de M. Pêcheux, ces études se sont d'une part attachées à des productions discursives spécifiques - l'écrit le plus souvent, et des écrits standardisés et fortement institutionnels comme les discours politiques - et d'autre part elles ont été conduites dans un cadre théorique althussérien.

Dans la tradition française récente, la dénomination

"analyse du discours" comme le champ à quoi elle renvoie évoquent donc fortement des types de corpus et des problématiques théoriques particulières. Ceci rend très difficile l'emploi de ce terme pour référer à de toutes autres données et de toutes autres conceptions théoriques.

En revanche, dans le contexte scientifique nord-américain, "discourse analysis" renvoie à une tendance toute différente. Souvent proche de l'ethnographie et de ses méthodes d'observation, enrichie par l'apport phénoménologique de l'ethnométhodologie, l'analyse du discours porte sur le discours ordinaire, les interactions, le dialogue, avec une attention toute particulière portée à la conversation comme lieu de base de la socialisation (voir Simmel, tr. 1981, chap. 3). Si l'on peut donc se présenter comme faisant de l'analyse du discours en Amérique du Nord lorsque l'on étudie les interactions en face à face ou les décalages de la communication interculturelle, il n'en va pas de même en France.

Dans la difficulté à nommer ce que nous entreprenons "analyse du discours" s'ajoute une seconde cause en relation, celle-ci, avec l'organisation actuelle du champ de la linguistique en France. Le refus qui est le nôtre de nous situer dans ce champ disciplinaire signifie pour nous que nous refusons à autonomiser le discours comme un objet propre, extérieur à la linguistique et à ses méthodes d'investigation, et pouvant fonder une discipline à part entière. Précisons immédiatement que nous assumons une telle position en tant que linguiste; en effet, il ne saurait être question de nier que le discours appartienne à de nombreuses autres disciplines. Plus encore, l'ensemble des sciences humaines sont des disciplines d'interprétation des textes, d'une façon ou d'une autre. Notre propos concerne exclusivement la place et le statut des données discursives dans le champ de la linguistique. Pour le dire simplement, ou bien l'on considère que les énoncés suivis ne sont pas du ressort de la linguistique, ou bien l'on considère qu'ils le sont. La première position tend à conduire à l'autonomisation d'un champ disciplinaire ayant comme objet le discours et, distinct du développement de la linguistique d'une part, et de l'autre, à la fermeture de la linguistique sur la seule étude des phrases hors contexte social. Dans la seconde position, on affirme que l'investigation linguistique est concernée, non seulement par la description des formes hors contexte mais aussi par celle des formes en contexte, ce

qui suppose de pouvoir décrire et théoriser la circulation des formes linguistiques dans des énonciations concrètes.

De nombreux linguistes actuellement revendiquent une telle position, bien qu'ils appartiennent à des courants distincts comme la sociolinguistique, la pragmatique, l'ethnométhodologie ou l'ethnographie de la communication.

4. Présentation de nos données

Notre corpus est constitué par 25 entretiens de longue durée (1h30 en moyenne) auprès d'ouvriers et d'ouvrières de la métallurgie, et qui font partie d'un ensemble plus vaste d'entretiens recueillis lors d'une recherche sur la qualification ouvrière¹⁾. Il est composé comme suit:

- ouvriers spécialisés (O.S.): 16 (dont 8 femmes et 8 hommes)
- ouvriers professionnels (O.P.): 10 femmes (dont 2 P.1, 7 P.2, 1 P.3).

Les discours ainsi recueillis possèdent certaines propriétés: ce sont des discours oraux d'une part, et de l'autre ce sont des interactions verbales et non des monologues. Notre propos n'est pas ici d'énumérer tout ce qui, à tous les niveaux de l'analyse linguistique, distingue l'oral de l'écrit; une seule caractéristique nous retiendra qui dépend du caractère linéaire des productions orales. Quoi que le locuteur fasse ou veuille, sa parole est nécessairement dépendante du déroulement temporel en sorte que, s'il souhaite se corriger, se reprendre ou modifier son énoncé, il est contraint d'en produire d'autres. L'organisation syntaxique de l'oral en est profondément déterminée²⁾.

1) Les entretiens ont été conduits par J. Boutet ou D. Kergoat ou C. Rogerat ou D. Senotier; ils se sont le plus souvent déroulés au domicile des enquêtés. Entièrement enregistrés et transcrits, ils ont ensuite été analysés d'un point de vue sociologique par D. Kergoat et d'un point de vue linguistique (voir Boutet 1985).

2) Certes l'étude des manuscrits peut mettre à jour des phénomènes semblables lorsqu'un auteur, au lieu de détruire les versions antérieures de son écriture, les conserve. Cependant il n'en reste pas moins qu'un choix est possible à l'écrit entre le maintien ou l'élimination des versions non définitives. A l'oral par contre, aucun choix de ce type n'est possible. On "n'efface" jamais à l'oral ce que l'on voudrait ne pas avoir dit ou avoir dit autrement.

La situation d'entretien produit aussi, avons-nous dit, des interactions verbales. Celles-ci font actuellement l'objet de recherches diverses en analyse de conversation, pragmatique ou interactionnisme symbolique. Dans l'orientation qui est ici la nôtre les interactions verbales ne constituent pas à proprement parler un objet de recherche; en découvrir les règles de fonctionnement générales, comprendre le mécanisme de la prise de parole, par exemple, ne forme pas notre objectif. L'interaction verbale, en ce qu'elle implique une dynamique entre les interlocuteurs, un jeu de questions et de réponses représente essentiellement une situation d'observation remarquable des phénomènes de construction sociale du sens. En effet, le jeu des questions et des réponses met en oeuvre à chaque tour de parole, les activités de compréhension et de production des énoncés. Ces activités se déploient dans le cadre d'une situation intersubjective que nous avons vue être fondamentalement a-symétrique, l'interaction n'étant pas un échange par lequel une personne décode ce qu'une autre a préalablement encodé. En d'autres termes, lorsque dans nos données l'intervieweur pose une question comme "qu'est-ce que vous faites comme travail en ce moment?", il construit avec les termes "vous", "faire", "travail", "ce moment", un certain réseau de valeurs sémantiques qui ne correspond pas nécessairement à celui que l'interviewé construit lorsqu'il entend cet énoncé. Si nous ne savons rien directement sur ce processus d'interprétation "dans la tête des gens", nous en avons cependant des "traces" dans les discours produits en réponse. Autrement dit, la compréhension n'est accessible que dans la production.

Pour illustrer notre propos, à la même question "pouvez-vous me parler de ce que vous faites comme travail en ce moment?" deux personnes répondent respectivement:

moi je travaille à l'annexe à Intel

j'suis O.S.

On observe que ces deux enquêtés s'entendent pour attribuer le même sens, la même valeur au terme d'adresse "vous": il est interprété avec sa valeur de singulier, et non pas de pluriel qui aurait amené les enquêtés à s'énoncer par un collectif comme "on, nous autres". En revanche, ils n'interprètent pas le terme "faire" de la même manière: le premier enquêté répond par une indication de lieu tandis que le second le fait par une propriété, ici, une position par rapport à une

grille de classification. Confrontés à une même question, c'est-à-dire devant lui attribuer une interprétation, ces deux personnes procèdent de façon identique en ce qui concerne l'agent social évoqué, mais de façon différente en ce qui concerne ce que fait, ou ce qu'est cet agent.

Afin de mettre en évidence les phénomènes de construction sociale du sens et de pluriaccentuation, nous avons exploité le caractère quasi expérimental de la question initiale dans chaque entretien. C'est en effet une question stable dans l'ensemble du corpus, tant par sa position -au début de chaque entretien- que par sa forme linguistique qui, modulo quelques variations stylistiques peu pertinentes se ramène à: "pouvez-vous me parler de ce que vous faites actuellement, de votre travail actuel?" Ceci nous a conduit à restreindre notre corpus à l'ensemble formé par la question initiale et les 26 discours de réponse.

5. Pluriaccentuation de l'expression "faire comme travail"

Considérant, nous l'avons souligné, la situation dialogique créée par la question initiale comme une situation quasi expérimentale nous permettant de comparer entre elles les réponses dans de bonnes conditions, nous avons envisagé les réponses des enquêtés comme autant d'interprétations des termes de la question; interprétations du prédicat "faire comme travail" et interprétations du sujet "vous". Nous ne traiterons ici que de l'interprétation du prédicat (voir Bôtet 1985, pour une analyse complète).

Traiter de la pluriaccentuation sociale d'une expression comme "faire comme travail" suppose de démêler dans notre corpus ce qui est commun à toutes les réponses de ce qui est variable; en d'autres termes, dégager les différents "accents" construits par les enquêtés. C'est pourquoi nous avons adopté une procédure distributionnelle d'analyse des données qui permet de mettre à jour des régularités syntaxiques. L'ensemble des énoncés se laisse ainsi ramener à trois classes caractérisées par un type de prédication:

la classe "x être y" , exemple "je suis soudeuse"

la classe "x être à y" , exemple "je suis au dépannage"

la classe "x faire y" , exemple "on fait du meulage de pièces"

ou "x verbe d'action", ex. "je résouds les pannes électriques qu'y a sur les voitures".

Ces trois types de prédication correspondent à trois types distincts de repérages du locuteur par rapport à des propriétés ou des actions. Dans la classe "x être y" les locuteurs se situent par rapport à des propriétés qui renvoient à une nomenclature des métiers et des classifications, nomenclature plus ou moins officielle et standardisée que l'on peut supposer commune à l'ensemble des travailleurs d'une même branche professionnelle; exemples:

"je suis OS hein",

"je suis manutentionnaire".

Dans la classe "x être à y" les locuteurs se situent par rapport à un lieu, à une localisation spatiale dans l'entreprise envisagée de façon complexe comme un lieu où se déroulent certaines activités professionnelles, exemple:

"moi je suis au tri des cartes".

On peut gloser cette série d'énoncés de la façon suivante: "être dans le lieu où l'on s'occupe de quelque chose, où l'on fait telles choses". Cette localisation complexe provient de ce que la variable (y) est construite comme une localisation et est en même temps exprimée par du lexique assez homogène, à savoir des noms d'activités non agentifs.

Ce type de prédication exprime donc à la fois une localisation dans l'entreprise et un domaine d'activités.

Enfin dans la troisième classe du type "x faire y" ou "x verbe d'action", les locuteurs se repèrent par rapport à des actions, gestes, activités ou opérations effectivement mis en oeuvre dans l'exercice de leur travail. Les personnes se situent par rapport à ce qu'elles font, elles décrivent de façon plus ou moins explicite, une ou plusieurs opérations de leur poste de travail, exemples:

"je prends des colis",

"je fais des retouches",

"oui alors pour l'instant on -alors je- comment -j'assemble des façades de- de chauffage enfin chauffage et refroidissement pour les voitures- enfin Renault 9, Renault 11 et Renault 3".

Si l'on retourne au cadre d'analyse de Bakhtine, nous pouvons dire que la pluriaccentuation d'une expression comme "faire comme travail" a été ici ramenée par les enquêtes à trois "accents", exprimés dans trois constructions syntaxiques distinctes.

Or, comme toute situation, la situation professionnelle constitue pour les sujets un continuum de perception appréhendable de façon diverse et non délimitée. Par exemple, le fait de travailler dans une fonderie constitue une situation sociale, un objet, appréhendable de multiples points de vue: on peut l'appréhender comme un lieu, comme un type d'entreprise, comme une société commerciale, comme un ensemble de travailleurs, comme une ambiance, comme des gestes, comme un métier, comme un salaire,... Parler d'une situation implique que les sujets fabriquent des repérages qui sont autant de bornes, de délimitations dans le continuum perceptuel. Ils catégorisent la situation d'une part, et d'autre part, retiennent certaines dimensions de cette situation comme pertinentes, et d'autre pas; tri opéré par les sujets parmi l'ensemble potentiellement non délimité des traits qui composent une situation.

Dans nos données, ce tri aboutit à ce que soient construites trois interprétations de l'expression "faire comme travail". Mais ces interprétations, ces "accents" ne sont pas également répartis dans la population étudiée. La répartition des trois classes d'énoncés fait apparaître un phénomène important: le tri opéré par les enquêtés parmi l'ensemble potentiel des "accents" aboutit à ce qu'un de ces "accents" est présent chez tous les locuteurs. C'est celui par lequel ils expriment leur travail sous l'aspect des activités, et des tâches qui sont les leurs, exemples:

"ben là pour l'instant je fais de la retouche alors c'est des composants qui sont soudés à la machine et puis on-on rebouche les trous qu'elle a laissés euh puis on rappele sur certains composants".

Cette interprétation, construite dans les énoncés de la forme "x faire y" ou "x verbe d'action", est unanimement présentée par tous les enquêtés, aussi bien par les hommes que les femmes, les ouvriers qualifiés que les ouvriers professionnels. Les deux autres interprétations, construites dans les deux autres classes d'énoncés, restent quant à elles minoritaires.

On ne peut certainement pas rendre compte d'une telle homogénéité de notre population en l'attribuant aux seuls individus. Cet "accent" unanime, cette interprétation de base que met en évidence l'analyse linguistique du corpus est le fait d'un groupe social qui se révèle ici d'une homogénéité remarquable.

6. Contraintes linguistiques et sociales sur la production, et l'interprétation des énoncés

Nous avons rappelé plus haut l'affirmation de Bakhtine selon laquelle l'activité de production des énoncés est déterminée par le contexte social immédiat et plus large, et l'assignation des "accents" est contrainte socialement. On doit bien reconnaître qu'à ce niveau de généralité une telle affirmation tient plutôt de la pétition de principe. Aussi nous sommes-nous attaché à tenter de cerner avec plus de précision cette interdépendance du langagier et du social, tout en évitant de tomber dans un déterminisme étroit.

A un premier niveau, extrêmement trivial, on peut dire que la production d'énoncés est sous la dépendance des situations objectives et concrètes: on travaille dans un bureau ou pas, sur une machine ou pas, etc. Il est clair que si quelqu'un travaille, par exemple, dans une fonderie il ne peut pas dire, sauf à travestir la réalité, à mentir volontairement ou pas, qu'il travaille dans une imprimerie. Les choses réelles s'imposent à ce premier niveau d'évidence, et imposent, non pas ce qui doit être dit mais ce qui ne peut pas être dit. Les conditions objectives ont en quelque sorte un mode d'imposition et de contraintes négatives en ce qu'elles interdisent certains énoncés, dans des conditions normales et banales d'échange langagier.

Mais d'un autre côté, si l'on ne peut pas dire: "je travaille dans une imprimerie", le seul énoncé possible n'est pas pour autant "je travaille dans une fonderie". Nous savons que le fait objectif de travailler dans une fonderie n'implique pas nécessairement un tel énoncé en réponse à une question sur le travail. Beaucoup d'autres sont possibles qui résultent de catégorisations variées mises en jeu par les sujets parlants.

Lorsque nous avons établi l'existence d'un "accent" unanime dans notre population, nous avons proposé de penser que cette homogénéité n'est pas un fait aléatoire mais qu'il est à rapporter à un groupe social, à ses normes et à ses pratiques. Si nous pensons légitime de poser une telle relation entre groupe social et assignation d'un "accent", son explication en revanche ne nous paraît pas être du ressort de la linguistique. Les méthodes de cette discipline permet-

tent d'établir certaines propriétés des discours produits par les locuteurs -ici les phénomènes d'interprétation et de construction sociale du sens d'une expression. Elles ne permettent pas d'en expliquer les causes: savoir pourquoi le groupe social étudié manifeste une grande cohérence dans l'expression de l'activité professionnelle, et ce, malgré son hétérogénéité interne, ne constitue pas une entreprise de linguiste.

Pourtant nous sommes là en présence d'un fait non trivial d'interdépendance du social et du langagier, où le social n'intervient pas comme une contrainte négative, mais comme un ensemble complexe de conditions qui pèsent sur l'interprétation et la production des énoncés.

Il nous semble plus pertinent pour le linguiste de s'attacher à un niveau où se combinent des contraintes de langue et des contraintes sociales. L'exemple des énoncés de la classe "x être y" et qui expriment ce que nous avons appelé la dimension du métier, va nous permettre de saisir ce double niveau de contraintes.

Au plan strictement linguistique, pour qu'il y ait mention de la dimension du métier, il est nécessaire qu'un nom de métier existe, sous une forme de base ou sous une forme dérivée. Ainsi, il n'existe pas en français de nom agentif qui corresponde au verbe d'action suivant:

"je fais l'entretien des machines"

"Faire l'entretien" des machines ne conduit pas, ou du moins pas encore, à un nom de métier (on pourrait imaginer "entreteneuse"). Il est clair que dans pareils cas, les personnes interrogées ne peuvent pas répondre par un nom de métier et qu'elles devront mettre en oeuvre d'autres dimensions de la situation professionnelle.

Ce premier niveau de contrainte liée à la langue elle-même n'est pas négligeable, mais il en existe un autre relevant cette fois-ci de l'usage de la langue, de normes locales ou d'organisations locales qui imposent certaines façons de parler. En voici un exemple:

"moi je suis au tri des cartes"

Il existe dans la langue française, un dérivé morphologique à valeur agentive du verbe "trier": c'est "trieuse", "trieur". Au plan linguistique, aucune contrainte ne pèse donc sur un énoncé comme "je suis trieuse".

Pourtant, nous ne le rencontrons pas. Les contraintes d'énonciation d'une telle prédication ne sont pas données dans la morphologie du français et ses règles de dérivation lexicale, mais sont apparemment issues de normes sociales, valables pour l'ensemble d'une profession ou spécifiques à une entreprise donnée.

Nous ne savons pas si "trieuse" est impossible à dire dans le cadre d'une entreprise donnée, ou dans le cadre plus large de la métallurgie, ou même s'il peut s'agir d'un métier attesté et recensé dans une nomenclature officielle.

En tout cas, ce que nous voulons souligner c'est le fait que la contrainte qui pèse sur une telle expression n'est pas de nature strictement linguistique comme précédemment, mais qu'elle procède d'usages plus ou moins stabilisés et généralisés.

Il existe enfin un troisième niveau de contrainte où s'articulent étroitement des propriétés linguistiques et des propriétés sociologiques. A ce niveau, est déterminant le type de prédication nécessairement mis en jeu dans la dimension du métier: on prédique au moyen du verbe "être" une propriété, et non pas un processus. Les propriétés que l'on attribue aux êtres humains peuvent être de deux types. Il peut s'agir de propriétés inaliénables, c'est-à-dire susceptibles de varier avec le temps, d'apparaître ou de disparaître, comme "ce matin je suis en colère".

La prédication d'un nom de métier représente assurément celle d'une propriété de type aliénable: on peut avoir été médecin, on peut devenir médecin après avoir été infirmière, etc.

On peut donc borner temporellement le domaine de validité de la propriété et construire des repérages temporels. Mais il n'en demeure pas moins qu'il faut une certaine durée, une certaine permanence, une relative stabilité. En effet, on peut difficilement imaginer d'entendre:

? "un coup je suis fraiseur, un coup je suis mouleur"

? "le matin je suis câbleuse, deux heures après je suis soudeuse"

Sauf à ce que disparaisse toute pertinence de la notion même du métier.

En revanche, on peut parfaitement imaginer entendre quelqu'un exposer plusieurs activités. C'est d'ailleurs ce que nous rencon-

trons dans les entreprises:

"hier par exemple j'ai changé quatre fois dans la même journée (...) je fais du moulage - du coulage - je sors déballer des pièces aussi"

"oui, parce qu'on fait plusieurs occupations hein quelquefois on est employés euh - on n'est pas du tout employés au même - au même travail - quelquefois faut casser d'la fonte quelquefois faut trier d'la fonte quelquefois il faut - charger l'cumulot ben c'est fait automatiquement parce que y'a une machine et un pont roulant - quelquefois faut descendre en bas pour faire du sable - quelquefois il faut mouler alors ça dépend - c'est jamais au même travail pour ainsi dire"

Or, cette émergence d'une certaine durée pour pouvoir s'attribuer un nom de métier est partiellement incompatible avec certaines caractéristiques professionnelles de notre population: la mobilité, le changement de poste, la déqualification, les remplacements.

C'est probablement ce qui explique qu'un tiers seulement des personnes se disent par un nom de métier; cela suppose en effet de pouvoir penser une période de temps comme stable et c'est au contraire un temps morcelé et incertain que les ouvriers et les ouvrières vivent le plus souvent. Dans l'organisation sociale des entreprises, leur expérience est celle d'un temps parcellisé et peu maîtrisé, aussi bien le temps passé vécu que le temps futur projeté.

Il n'est certainement pas sans intérêt de retenir que l'attribution d'un nom de métier, c'est-à-dire la construction d'une catégorisation de la situation professionnelle selon la dimension du métier, est peu effectuée, aussi bien par les O.S. que par les O.P. Non pas seulement que les ouvriers n'auraient pas de métier, ou ne considéreraient pas leurs activités comme des métiers, mais parce que, fondamentalement, l'expression d'un métier implique l'expérience d'un temps professionnel relativement stable, expérience contradictoire avec la fréquente mobilité des ouvriers.

Faire de la pluriaccentuation et de la polysémie sociale des concepts descriptifs, tel était ici notre but. Pour ce faire nous avons utilisé certains aspects de notre corpus qui nous ont procuré des données quasi expérimentales nous permettant d'étudier la construction sociale du sens d'une expression comme "faire comme travail".

Plusieurs propositions linguistiques ont sous-tendu notre recherche et nous pouvons les résumer comme suit. Le sens se construit

dans et par l'interaction; affirmation sur laquelle se retrouvent Bakhtine d'un côté et les ethnométhodologues de l'autre. Cependant l'interprétation, la compréhension des énoncés n'est pas accessible directement au linguiste; il ne peut y avoir accès que dans la production. De la production linguistique nous avons retenu ici une propriété de base, à savoir la non-univocité de la relation entre une forme linguistique et ses valeurs référentielles. Cette propriété générale des langues et de l'activité de langage engendre une série de phénomènes propres à la communication humaine comme le malentendu, les conduites d'ajustement, les approximations dans l'intercompréhension, mais aussi la pluriaccentuation sociale.

Analysant des données discursives en contexte, nous avons pu montrer le fonctionnement de la pluriaccentuation entre les participants de l'échange verbal. Nous avons aussi posé les limites du raisonnement et de l'explication linguistiques qui ne peuvent rendre compte des causes proprement sociologiques des faits de pluriaccentuation. Celles-ci échappent selon nous aux techniques et aux méthodes du linguiste qui doit alors recourir aux connaissances et aux techniques du sociologue. De façon plus générale, si l'on conçoit l'activité de production -et d'interprétation- des énoncés comme régie par un double réseau de contraintes -des contraintes provenant des langues et de leur organisation à tous les niveaux d'une part, et de l'autre, des contraintes issues des modes d'organisation du social- et si l'on souhaite connaître ce système de contraintes, alors la collaboration entre linguistes et sociologues s'impose.

BIBLIOGRAPHIE

- M. BAKHTINE (1929): *Le marxisme et la philosophie du langage*. (Trad. française, Minuit, 1977), 233p.
- J. BOUTET (1985): *Construction sociale du sens dans des entretiens d'ouvriers et d'ouvrières*. Ministère des Droits de la Femme, ronéo, 174p.
- A. CULIOLI (1983): "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe" in S. Hattori & K. Inone, *Proceedings of the XIII International Congress of Linguists*. Tokyo, 59-73.
- J.J. GUMPERZ, éd. (1982): *Discourse strategies*. Cambridge University Press, 225p.
- D. HYMES (1972): "Models of the interaction of language and social life" in J.J. Gumperz & D. Hymes, *Directions in Sociolinguistics*, Holt, Rinehart & Winston, I.N.C., 35-71.
- H. SACKS (1972): "On the analysis of stories by children", in J.J. Gumperz & D. Hymes, 1972, 325-345.
- G. SIMMEL (1981): *Sociologie et épistémologie*. (Trad. française, PUF).
- T. TODOROV (1981): *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*. Seuil, 316p.